

SÉANCE DU LUNDI 2 MARS 2015

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 2 mars 2015 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Yves Germain, Jean-Pierre Allard, Vincent Mainville et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2015-03-01
Ordre du
jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 février 2015
- 4) Liste des chèques au 28 février 2015
- 5) Refinancement Règlement d'emprunt – Barrage du Lac-Allard
- 6) MTQ – Subvention 2014 - 2015
- 7) Entente gestion écocentre – Municipalité de Nominique
- 8) Correspondance - Information
- 9) Rencontre MTQ – Route 117 infrastructures
- 10) Programme ruralité
- 11) Divers Internet haute vitesse
Chorale Harmonie
Pièce de théâtre
Cobali
- 12) Levée de la séance.

Adoptée

2015-03-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2015

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 février 2015 soit approuvé tel que rédigé par Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2015-03-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2015

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du vendredi 13 février 2015 soit approuvé tel que rédigé par Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2015-03-04

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DE FÉVRIER 2015

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques du mois de février 2015 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros 1500053 à 15000104, totalisant 96 103.37 \$ et portant sur la période du 1^{er} février au 28 février 2015;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros 1500034 à 1500040 (élus), totalisant 3 769.73 \$ et les numéros 1500031 à 1500033 et 1500041 à 1500055 (employés) totalisant 8 157.73 \$ et portant sur la période du 1^{er} février au 28 février 2015.

Adoptée

2015-03-05

REFINANCEMENT RÈGLEMENT D'EMPRUNT – BARRAGE DU LAC-ALLARD

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

De refinancer auprès de la Banque Nationale de Mont-Laurier un montant de 97 600\$ relatifs au règlement d'emprunt pour le barrage du Lac-Allard, Règlement 2009-02, et ce, au taux d'intérêt de 6% pour les années restantes au règlement d'emprunt.

Adoptée

* Les documents relatifs à ce refinancement sont disponibles aux archives de la Municipalité ainsi que le tableau des versements.

2015-03-06

MTQ – SUBVENTION 2014 - 2015

Bien que la municipalité de Lac-Saguay ait pu exécuter les travaux requis, et ce, malgré la confirmation tardive du MTQ pour la subvention en provenance du budget discrétionnaire du député de Labelle, Sylvain Pagé.

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Qu'à l'avenir une date butoir soit déterminée pour confirmer les subventions afin de permettre que ces travaux puissent se faire en temps. Que pour l'année 2014 le montant des subventions soit reporté en 2015.

Que ces subventions de 2014 n'affectent pas les sommes à être versées en 2015.

Adoptée

2015-03-07

ENTENTE GESTION ÉCOCENTRE – MUNICIPALITÉ DE NOMINGUE

CONSIDÉRANT la mise en place d'un écocentre mobile sur le territoire de Nomingue;

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale existante avec la municipalité de Nomingue sur la gestion d'un site de dépôt des résidus domestiques dangereux;

CONSIDÉRANT les discussions entre les représentants de la municipalité de Lac-Saguay et la municipalité de Nomingue pour la gestion de l'écocentre mobile à Nomingue;

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser Francine Asselin Bélisle, mairesse et Richard Gagnon, directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente intermunicipale avec la municipalité de Nomingue, relative à la gestion d'un écocentre mobile, et ce, pour l'année 2015.

Adoptée

2015-03-08

FONDATION CHDL-CRNV – CENTRE DE SERVICE DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité s'engage à faire un don à la Fondation CHDL-CRNV, et ce, comme suggéré par celle-ci d'un montant équivalent à 1\$ par citoyen et totalisant la somme de 435\$, et ce, pour l'année financière 2016.

Adoptée

CORRESPONDANCE - INFORMATION

2015-03-09

RENCONTRE MTQ – ROUTE 117 INFRASTRUCTURES

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

D'aviser le MTQ que la Municipalité de Lac-Saguay est en accord avec l'installation d'îlots ralentisseurs aux entrées nord et sud du village de Lac-Saguay et d'un îlot ralentisseur vers le centre du village, et ce, selon le schéma présenté par le ministère des Transports du Québec lors d'une rencontre tenue le 25 février 2015 à 9h30.

Adoptée

2015-03-10

PROGRAMME DE LA RURALITÉ DU CLD D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité présente un projet dans le cadre du *Programme de la ruralité d'Antoine-Labelle* au montant 21 401.31\$ avec une demande de subvention au montant de 5 825.00\$ et que le directeur général, Richard Gagnon soit mandaté pour signer les documents nécessaires.

Adoptée

DIVERS

INTERNET HAUTE VITESSE

CHORALE HARMONIE

PIÈCE DE THÉÂTRE

2015-03-11

COBALI

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

D'adhérer à Cobali pour l'année 2015 et de nommer Richard Gagnon, directeur général, représentant de la municipalité de Lac-Saguay.

Adoptée

2015-03-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20h10.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussignée Richard Gagnon, directeur général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2015-03-04.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse